

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le VENDREDI 1ER MARS, à 16 h 55, le Conseil Municipal s'est assemblé en première séance annuelle, dans la Salle des Délibérations, sur convocation légale du Maire -séance clôturée à 20 h 45-.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Michel TAMAYA / Alain ARMAND / Mickaël NATIVEL / Paul HOARAU / Françoise MOLLARD / Yasmina HATIA / Ibrahim PATEL / Sudel FUMA / Jacques SIOU / Dominique RIVIÈRE (arrivé à 17 h 11) / Gilbert GÉRARD / Yasmine MOUNIER / Murielle GAULT / René LAÏ-HONG-TING / André PADEAU / Martine SUEUR / Nicole CHAUVET / Jean-Paul CLAIN / Monique ROYÉ (arrivée à 17 h 14) / Emmanuel HOARAU / Patrick VISTICOT / Firmin LACPATIA / Russel HOAREAU / André BOURGIN / Ismaël SAFLA / Brice PAUVREZE / Abdoola PANSBHAYA / Catherine GIANANTE / Édith NALEM / Gilbert DUBOIS / Daniel CADET / Florian BAILLIF / Alain ZANÉGUY / Marius RAMASSAMY / Dominique DAMBREVILLE / Jean IVOULA / Jean-Claude FIDJI / Jean-François HOAREAU / Christian PROMI / Érick ÉGOLFF / Martine MORISSE / Thérèse BAILLIF / Jean CHATEL (arrivé à 17 h 39) / Alex JUNOT / René Paul VICTORIA / Ibrahim DINDAR / Pierre DUPUY / Christian ALBANY (arrivé à 17 h 07) / Jean-Jacques MOREL / Pascal RENAUDIÈRE DE VAUX / Tony MANGLOU

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS

Monique ROYÉ par Françoise MOLLARD / Marc SECRET par Alain ZANÉGUY / Marie Monique ORPHÉ par Jean IVOULA / Albert LEBON par René Paul VICTORIA

Les membres présents formant la majorité de ceux actuellement en exercice peuvent délibérer en exécution de l'Article 50 de la Loi du 5 avril 1884 sur l'Organisation Municipale.

Il a été, conformément aux dispositions de l'Article 52 de la même Loi, procédé à l'élection du Secrétaire de Séance pris dans le sein du Conseil Municipal. Murielle GAULT a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

ONT QUITTÉ LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS EN COURS DE SÉANCE

Élu	Horaire	Rapport	Procuration
Tony MANGLOU	18 h 01	01	Pascal RENAUDIÈRE DE VAUX
Yasmina HATIA	18 h 55	01	Sudel FUMA
Pierre DUPUY	19 h 15	04	
Jean-Jacques MOREL	19 h 20	06/07/08	Christian ALBANY
Jean CHATEL	19 h 20	06/07/08	
Ibrahim DINDAR	19 h 40	16	
Martine SUEUR	20 h 00	22	René LAÏ-HONG-TING
André BOURGIN	20 h 00	22	
Paul HOARAU	20 h 05	23	Mickaël NATIVEL
Jean IVOULA	20 h 20	27	
André PADEAU	20 h 35	CRC	

Le Maire certifie que le compte rendu de la présente séance a été affiché à la porte de la Mairie de Saint-Denis le - 8 MARS 1996 et que le nombre de Conseillers Municipaux présents a été de 51 sur 55.

LE MAIRE
Michel TAMAYA

